

REGLEMENT JEU CONCOURS IRONMAN – CALENDRIER DE L’AVENT

- 27 Goodies à gagner aléatoirement.
- Les vainqueurs seront informés directement sur le programme du Calendrier de l’Avent et seront postérieurement contactés par l’équipe d’IRONMAN France.
- Les informations collectées seront uniquement utilisées par IRONMAN et IRONMAN France. En aucun cas les partenaires d’IRONMAN ou IRONMAN France auront accès à ces données.
- Les frais d’envoi des lots des vainqueurs seront pris en charge par IRONMAN France. IRONMAN France n’aura pas la charge de payer les frais de douane ou n’importe quel autre frais qui puisse être demandé dans certains pays du monde. Le vainqueur du lot devra accepter de payer ces frais supplémentaires.